



Bulletin périodique d'information n° 02/2024

Mercredi 10 juillet 2024 | Prochaine parution: septembre 2024

Soirée cinéma - jeudi 11 juillet

Au vu de la météo orageuse annoncée, la soirée cinéma aura lieu à l'intérieur, à la Grande salle. Au programme, des grillades à acheter sur place dès 18h avant la projection du film « Un tour chez ma fille » (Eric Lavaine) à 20h.



Inondations

Les 25 et 26 juin dernier, le village a été durement touché par les intempéries, causant de nombreuses inondations. En haut, c'est un torrent d'eau boueuse qui dévalait, créé par un important ruissellement depuis la forêts et les champs, aux sols gorgés d'eau et incapables d'en absorber davantage. En bas, c'est le niveau du Mujon - un record jamais vu - qui causait plusieurs inondations, directement ou par remontées d'eau en empêchant l'écoulement normal des eaux claires.

La Municipalité apporte son soutien aux personnes touchées. Elle tient également à adresser de sincères remerciements aux pompiers du SDIS Nord vaudois qui se sont montrés réactifs et très aidants, permettant de limiter les dégâts. Elle remercie aussi les personnes du village qui se sont rendues disponibles pour apporter leur aide.

Il faut souligner qu'il s'agit d'un événement particulièrement extrême, au-delà de ceux pour lesquels les infrastructures sont dimensionnées. Celui-ci nous rappelle que le risque zéro n'existe pas. Il est cependant clair que la fréquence et l'intensité de ce type d'épisode sont en augmentation. Des réflexions doivent donc être menées pour mieux faire face à ces dangers naturels, en adaptant certaines infrastructures mais aussi certains usages, tant au niveau public que privé. La commune souhaite travailler notamment sur des mesures à court et moyen terme permettant de limiter le ruissellement depuis champs et forêt.



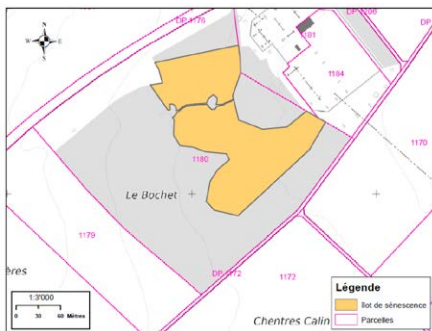


Enherbement du cimetière

Les travaux de réfection du mur du cimetière sont bien avancés, ainsi que l'enherbement des allées. Celui-ci doit permettre de diminuer le travail d'entretien, d'offrir un espace plus frais en été et de promouvoir la biodiversité. L'entretien peut se faire à la tondeuse entre les tombes.

Un îlot de sénescence au bois du Bochet

La commune a récemment signé une convention permettant la création d'un îlot de sénescence dans un périmètre du bois du Bochet (direction Orbe). Il s'agit d'une surface forestière dans laquelle il est renoncé à toute exploitation. Les arbres peuvent ainsi y accomplir leur cycle de vie naturel entier, jusqu'à leur décomposition.



De tels espaces sont particulièrement précieux pour de nombreux lichens, mousses, champignons, insectes, oiseaux et chauves-souris, qui trouvent nourriture et abri dans les cavités des vieux arbres et dans les bois pourrissants. L'emplacement concerné comprend de nombreux chênes intéressants à cet égard. A noter également qu'en compensation de la non-exploitation, une indemnité financière est perçue.

Quelques rappels

- **L'installation d'une piscine** peut être soumise à différentes procédures d'autorisation. Les informations à ce sujet se trouvent sur le site internet sous: Infos pratiques -> Guichet en ligne -> Autorisations de construire -> Piscines : Rappel des règles en vigueur (autorisations nécessaires).
- **Taille des haies:** tout au long de l'année, les branches dépassant des propriétés doivent être entretenues et les signaux routiers bien visibles.

Fin du magasin *HO ! Terroir* et ouverture d'un nouveau magasin

Chacune et chacun a sans doute pu constater les difficultés auxquelles a fait face le magasin *HO ! Terroir*, aboutissant à sa fermeture récente. Le contexte n'est en effet pas des plus favorables à de tels commerces. Les changements d'habitudes de consommation constatés lors du COVID ne se sont pas maintenus dans la durée et l'inflation a également contribué à favoriser des produits à bas prix, rendant l'exercice périlleux.

Depuis 2020, la démarche avait su lancer un nouvel élan bienvenu pour le village, y apportant une vraie plus-value. La Municipalité tient donc à remercier vivement les fondateurs de *HO ! Terroir*.

Cet élan pourra aujourd'hui se poursuivre. En effet, c'est un nouveau magasin qui prendra le relais, sous l'impulsion de Raphaël Vindayer, propriétaire de la boulangerie *Bouba Douceurs*. Ce nouveau magasin devrait inclure une partie tea-room et pourrait reprendre les prestations de la poste. Son ouverture est envisagée pour septembre. La Municipalité se réjouit de cette continuité et vous invite à faire bon accueil à ce nouveau commerce.



Merci aux surveillants de la déchetterie

Collectivement, nous avons toutes et tous intérêt à trier correctement nos déchets. Cela permet de pouvoir revaloriser un maximum de matière et de limiter le besoin en décharges, dans un objectif d'économie circulaire. Les surveillants de déchetterie ont la tâche ingrate de refuser certains déchets, par exemple mal séparés, ou qui devraient être mis dans un sac taxé. Ils subissent alors fréquemment les frustrations des uns et des autres. Nous vous prions de faire preuve de recul et de compréhension. S'il le fallait, nous précisons également que le refus d'un déchet n'est pas une invitation à le glisser dans un container molok de retour au village.

Fermeture estivale

Les bureaux communaux seront fermés comme suit:

- Bourse: du 5 août au 11 août 2024
- Greffe municipal: du 22 juillet au 11 août 2024
- Contrôle des habitants·e·s et bureau des étranger: du 15 juillet au 4 août 2024

Pour les consultations de mises à l'enquête publique, prendre RDV auprès de D. Meier, Municipale au 079 403 93 01.



Réparation d'une fuite d'eau

Le réseau d'eau du village souffre d'une certaine quantité de fuites d'eau, estimée à 2 à 3 m³/h. Une campagne de recherche de fuites a donc été effectuée. Celle-ci a permis la découverte d'une première fuite d'eau au chemin des Grebeires, rapidement réparée à la mi-juin. Nous remercions les habitant·e·s de Champs Colomb pour leur compréhension face à la gêne occasionnée. Les pertes restent cependant trop importantes suite à cette réparation et les investigations se poursuivent.



Un accès direct en Chamard



A partir du 15 décembre 2024, le nouvel horaire des transports publics entrera en vigueur et la ligne de bus n°681 (l'une des trois passant à Mathod) sera déviée pour passer par Chamard au lieu de Treyconvagnes et Suscévaz. Ce nouveau tracé ne permet pas d'utiliser les arrêts de bus existants. Suite à la validation du Conseil général lors de sa dernière séance, la Municipalité va donc pouvoir procéder aux travaux d'aménagement d'un nouvel arrêt de bus situé sur la route d'Orbe au niveau de l'administration communale. Celui-ci sera utilisé spécifiquement pour la ligne 681.

Accueil de Patrimoine Suisse

Le 1^{er} juin dernier, la commune a eu le plaisir d'accueillir l'Assemblée Générale de Patrimoine Suisse, section vaudoise. La journée a été l'occasion de la remise de la distinction vaudoise de Patrimoine suisse 2024 à la famille Hernan-Rivier et au bureau *Dolci Architectes* pour le projet de transformation du Manège de Mathod en chambres d'hôtes, exemplaire en termes de conservation patrimoniale, d'efficacité énergétique et de qualité architecturale. Une visite historique du village a également eu lieu, que nous souhaitons réitérer pour l'ouvrir à la population. A suivre !

À vos agendas ! Prochaines dates

Festivités du 1 ^{er} août de Mathod-Suscévaz	Jeudi 1er août Dès 18h	Grande salle & Place du village
Vide-grenier de Mathod	Samedi 5 octobre - 9h-15h	Grande salle
Les Classiques de Mathod Une âme slave	Samedi 12 octobre 18h	Eglise
Les Classiques de Mathod Le songe d'une nuit étoilée	Dimanche 13 octobre 17h	Eglise